RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2026

ONE EXPERIENCE SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 1.237.733,20 €
Siège social : 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
824 187 579 RCS NANTERRE

SOMMAIRE

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

30 JUIN 2026

ONE EXPERIENCE SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 1.237.733,20 €
Siège social : 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
824 187 579 RCS NANTERRE

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

La Société est la société-mère du Groupe ONE EXPERIENCE (le « Groupe »), lequel est propriétaire et gestionnaire de lieux en France.

Fondé en 2017, le Groupe exploite des actifs immobiliers tels que des hôtels, des lieux évènementiels, des lieux de coworking et coliving ; tout en développant une stratégie de Bitcoin Treasury Company pour créer de la valeur long-terme en combinant technologie, immobilier et innovation financière.

Le Groupe est la première Bitcoin Treasury Company cotée en bourse avec un vrai sous-jacent immobilier, ce qui lui permet d'avoir un double moteur de création de valeur :

Hôtellerie	ONE NEST	Evenementiel
Portefeuille d'hôtels 6 actifs — 11 M€ de valeur *(*)*	Structuration & Gestion de club deal privés Immobilier d'entreprise 20 M€	Événementiel & Services B2B/B2C 2 actifs — 10 M€ de valeur *(*)*

(*) valeurs issues en partie d'expertises immobilières / soumises aux évolutions du marché

Le Groupe développe ainsi un modèle vertueux basé sur la solidité des actifs réels combinés à la performance d'un actif numérique.

1.1 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

ONE EXPERIENCE poursuit dans la gestion de ses actifs et le développement de ses activités en se focalisant sur la rentabilité. Le groupe a d'ores et déjà rationalisé son portefeuille d'actifs pour se concentrer sur les actifs les plus rentables et il oriente ses investissements vers les activités actuellement les plus contributives dont :

- L'hôtellerie avec un portefeuille murs et fonds de 5 hôtels allant de 1 à 4 étoiles et représentant 265 chambres au total.

- L'activité d'asset management opérée par « One Nest », sourcing d'opérations off-market et accompagnement complet : acquisition, structuration, financement et suivi des investissements. Cette activité réalise la structuration de clubs deals privés immobiliers pour investisseurs avertis, family offices et partenaires patrimoniaux, et a en gestion 250 chambres.

- L'événementiel, essentiellement via la production d'évènements BtoB d'envergure avec l'intervention de l'agence Compagnie Meeting, et à travers l'exploitation de ses lieux propriétaires exclusifs tels que le yacht Joséphine parfaitement situé au cœur de Paris et la Terrasse du Mont-Blanc à Cordon à coté de Megève.

1.2 Evènements significatifs

Entrée d'une entité contrôlée dans le périmètre

La société ONE HOSPITALITY ASSETS, détenue à 49% par le Groupe, a été créée et intégrée dans les comptes consolidés à compter du 1er juin 2026.

2. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe – comptes consolidés

Un chiffre d'affaires à 2,5 M€, impacté par le décalage de calendrier de plusieurs événements au sein du pôle Evènementiel

ONE EXPERIENCE a réalisé au 1er semestre 2026 un chiffre d'affaires de 2 529 K€. Le pôle Hôtellerie contribue fortement au chiffre d'affaires sur le semestre et vient partiellement compenser le décalage de calendrier de plusieurs événements au sein du pôle Evènementiel et dont la réalisation est attendue sur la suite de l'exercice. Par ailleurs, One Nest, pôle d'activité dédié à la structuration de clubs deals immobiliers privés, poursuit l'étude de plusieurs projets à la suite de l'opération finalisée en juillet 2026.

Maintien d'un EBITDA positif, impact de dépréciations comptables sur le résultat net

ONE EXPERIENCE affiche un EBITDA consolidé positif à hauteur de 8 K€ au 30 juin 2026, contre 115 K€ sur le 1er semestre de l'exercice précédent, et un résultat d'exploitation à -109 K€ au 30 juin 2026. Cette évolution est liée au décalage de chiffre d'affaires sur le semestre.

Le résultat financier (-230 K€) intègre principalement la dépréciation comptable des bitcoins, détenus dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company, consécutive à la baisse du cours entre le 1er janvier et le 30 juin 2026 (cours retenu au 30 juin 2026 : 51 259 € par BTC). Conformément aux règles comptables françaises, les moins-values latentes sont provisionnées tandis que les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat (dépréciation sans effet sur la trésorerie, susceptible d'être reprise en cas de remontée du cours).
Après impact d'un résultat exceptionnel de -108 K€ essentiellement lié à une dépréciation sans effet sur la trésorerie, le résultat net part du groupe s'établit à -499 K€. Retraité de la dépréciation des bitcoins et de l'élément exceptionnel, il ressort à environ -200 K€.

Une structure bilancielle solide

Au 30 juin 2026, l'actif immobilisé se maintient à 10 M€, et les capitaux propres totaux s'élèvent à 6,9 M€. L'endettement financier est en baisse, le Groupe ayant remboursé 146 K€ d'emprunts sur le

semestre. Pour rappel, les dettes financières intègrent également 2,5 M€ d'Obligations Remboursables en Actions (ORA) émises en octobre 2025.
Le Groupe détient 15 bitcoins au 30 juin 2026, la cession de 7 bitcoins a notamment permis au Groupe d'acquérir de nouveaux actifs hôteliers, murs et fonds. Cette réallocation de capital permet ainsi de transformer une partie des actifs financiers en actifs opérationnels et immobiliers, avec l'objectif de créer davantage de valeur sur le long terme.
La trésorerie disponible s'établit à 1,5 M€ au 30 juin 2026.

A titre informatif, si l'on combinait les données de One Hospitality Assets à 100% sur le semestre, le chiffre d'affaires s'élèverait à 2,8 M€ et serait stable sur le semestre. L'EBITDA sera maintenu dans le même ordre de grandeur, One Hospitality Assets contribuant sur le semestre au chiffre d'affaires mais pas encore au résultat. Cet actif apportera sa rentabilité opérationnelle dans les prochains mois.
La structure bilantielle du Groupe serait renforcée, avec un actif immobilisé de 13,3 M€.
One Hospitality Assets a acquis dès son lancement deux établissements Campanile et Première Classe, et la filiale intègre à date un nouvel hôtel Première Classe acquis courant juillet.

Perspectives

ONE EXPERIENCE est confiant quant à ses perspectives pour l'ensemble de l'exercice. Le Groupe entend bénéficier de la pleine contribution et du développement du portefeuille d'actifs de One Hospitality Assets, dont la montée en régime doit soutenir progressivement la rentabilité, ainsi que de la dynamique du pôle Evènementiel avec des opérations décalées sur la seconde partie de l'exercice.

Fort d'un patrimoine immobilier élargi, générateur de revenus stables et récurrents, et de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company qui procure une exposition au potentiel de valorisation à long terme de l'actif numérique, ONE EXPERIENCE réaffirme son modèle unique associant ancrage patrimonial et innovation financière.

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

30 JUIN 2026

ONE EXPERIENCE SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 1.237.733,20 €
Siège social : 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
824 187 579 RCS NANTERRE

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

GROUPE ONE EXPERIENCE

GROUPE ONE EXPERIENCE

Comptes semestriels consolidés le 30/06/2026

Ce document contient 34 pages

Sommaire général

Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Annexe aux comptes consolidés	6

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Bilan consolidé

Actif	Note n°	2026.06	2025.12
Immobilisations incorporelles	4.1	8 077	8 077
(Dont écarts d'acquisition positifs)	4.1.1	*7 565*	*7 565*
Immobilisations corporelles	4.2	2 481	2 607
Immobilisations financières	4.3	24	24
Titres mis en équivalence	4.4	(535)	(514)
Actif Immobilisé		**10 047**	**10 194**
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	4.5	1 022	672
Autres créances et comptes de régularisation [1]	4.6	1 797	1 394
Valeurs mobilières de placement	4.8	1 008	1 670
Disponibilités	4.8	460	654
Actif Circulant		**4 286**	**4 390**
Total de l'actif		**14 333**	**14 584**

[1] Dont impôts différés actifs

Passif	Note n°	2026.06	2025.12
Capital [2]	4.10	1 231	1 175
Primes [2]		2 885	3 112
Réserves		3 281	4 035
Réserves de conversion groupe		(2)	(2)
Résultat de l'exercice		(499)	(754)
Réserves et résultat consolidés [3]		2 782	3 281
Capitaux propres (Part du groupe)		**6 896**	**7 566**
Intérêts minoritaires		**31**	**(5)**
Capitaux propres totaux	**4.11**	**6 927**	**7 561**
Autres fonds propres		**-**	**-**
Provisions	4.12	**22**	**19**
Emprunts et dettes financières	4.13	4 210	4 350
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	1 765	1 190
Autres dettes et comptes de régularisation [4]	4.15	1 411	1 464
Dettes		**7 385**	**7 004**
Total du passif		**14 333**	**14 584**

[2] De l'entité mère consolidante

[3] Dont résultat net de l'exercice

[4] Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2026.06	2025.06
Chiffre d'affaires	5.1	2 529	2 832
Autres produits d'exploitation	5.2	60	25
Total des produits d'exploitation		**2 588**	**2 857**
Achats consommés	5.3	(1 584)	(1 775)
Charges de personnel [1]	5.4	(288)	(345)
Autres charges d'exploitation	5.5	(701)	(616)
Impôts et taxes		(8)	(6)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions [2]	5.6	(117)	(143)
Total des charges d'exploitation		**(2 698)**	**(2 884)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**(109)**	**(28)**
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées		**(109)**	**(28)**
Résultat financier	5.7	(230)	(32)
Charges et produits exceptionnels	5.8	(108)	114
Impôts sur les résultats		7	-
Résultat net des entités intégrées		**(441)**	**54**
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.9	(22)	(11)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(463)**	**42**
Intérêts minoritaires		36	16
Résultat net (part du groupe)		**(499)**	**27**

[1] Y compris participation des salariés

[2] Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

	2026.06	2025.06
EBITDA	**8**	**115**
Dotations et reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Dotations et reprise aux amortissements et provisions	(117)	(143)
EBIT	**(109)**	**(28)**

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits significatifs	9
1.1.	Faits significatifs de l'exercice	9
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	9
2.	Activité(s) et périmètre	10
2.1.	Activité(s)	10
2.2.	Organigramme au 30 juin 2026	10
2.3.	Entités consolidées	11
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.5.	Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Changements comptables	13
3.2.1.	Changement de méthode comptable suite à un changement de réglementation comptable	13
3.2.1.1.	*Première application du règlement 2024-07*	*13*
3.2.2.	Changement d'estimation	13
3.2.3.	Corrections d'erreurs	13
3.3.	Modalités de consolidation	14
3.3.1.	Méthodes de consolidation	14
3.4.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	15
3.4.1.	Immobilisations incorporelles	15
3.4.1.1.	*Ecarts d'acquisition*	*15*
3.4.1.2.	*Autres immobilisations incorporelles*	*17*
3.4.1.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*17*
3.4.2.	Immobilisations corporelles	17
3.4.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	18
3.4.4.	Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	18
3.4.5.	Immobilisations financières	18
3.4.6.	Titres mis en équivalence	19
3.4.7.	Stocks et en-cours	19
3.4.8.	Clients et comptes rattachés	19
3.4.9.	Autres créances et comptes de régularisation	19
3.4.9.1.	*Impôts différés*	*19*
3.4.10.	Valeurs mobilières de placement	20

3.4.11. Subventions d'investissement 20
3.4.12. Provisions 21
3.4.13. Engagements de retraite et avantages similaires 21
3.4.14. Dettes 21
3.4.15. Produits 21
3.4.16. Résultats par action/résultat dilué par action 21

4. Notes sur les postes du bilan 22

4.1. Immobilisations incorporelles 22
4.1.1. Détail des écarts d'acquisition positifs 23
4.2. Immobilisations corporelles 24
4.3. Immobilisations financières 24
4.4. Titres mis en équivalence 25
4.5. Clients et comptes rattachés 25
4.6. Autres créances et comptes de régularisation 26
4.7. Dépréciations sur actifs 26
4.8. Valeurs mobilières de placements - Disponibilités 26
4.9. Tableau des flux de trésorerie 27
4.10. Composition du capital social 28
4.11. Tableau de variation des capitaux propres consolidés 28
4.12. Provisions 28
4.13. Emprunts et dettes financières 29
4.13.1. Variation des emprunts et dettes financières 29
4.13.2. Nature et échéances des emprunts et dettes financières 29
4.14. Fournisseurs et comptes rattachés 30
4.15. Les autres dettes et comptes de régularisation 30
4.16. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées 30

5. Postes du compte de résultat 31

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires 31
5.2. Autres produits d'exploitation 31
5.3. Achats consommés 31
5.4. Charges de personnel 32
5.5. Autres charges d'exploitation 32
5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions 33
5.7. Charges et produits financiers 33
5.8. Charges et produits exceptionnels 34
5.9. Résultat net lié aux entités mises en équivalence 34

1. Faits significatifs

1.1. Faits significatifs de l'exercice

La société ONE HOSPITALITY ASSETS détenue à 49% par le groupe a été créée et intégrée dans les comptes consolidés au 01 juin 2026.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

La société One Experience, société consolidante du Groupe One Experience, est une société anonyme de droit français, cotée sur le marché Euronext Growth Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne Billancourt.

Le Groupe est propriétaire et gestionnaire de lieux d'exception en France : sites évènementiels et touristiques, hôtels, espaces de co-living et co-working.

2.2. Organigramme au 30 juin 2026

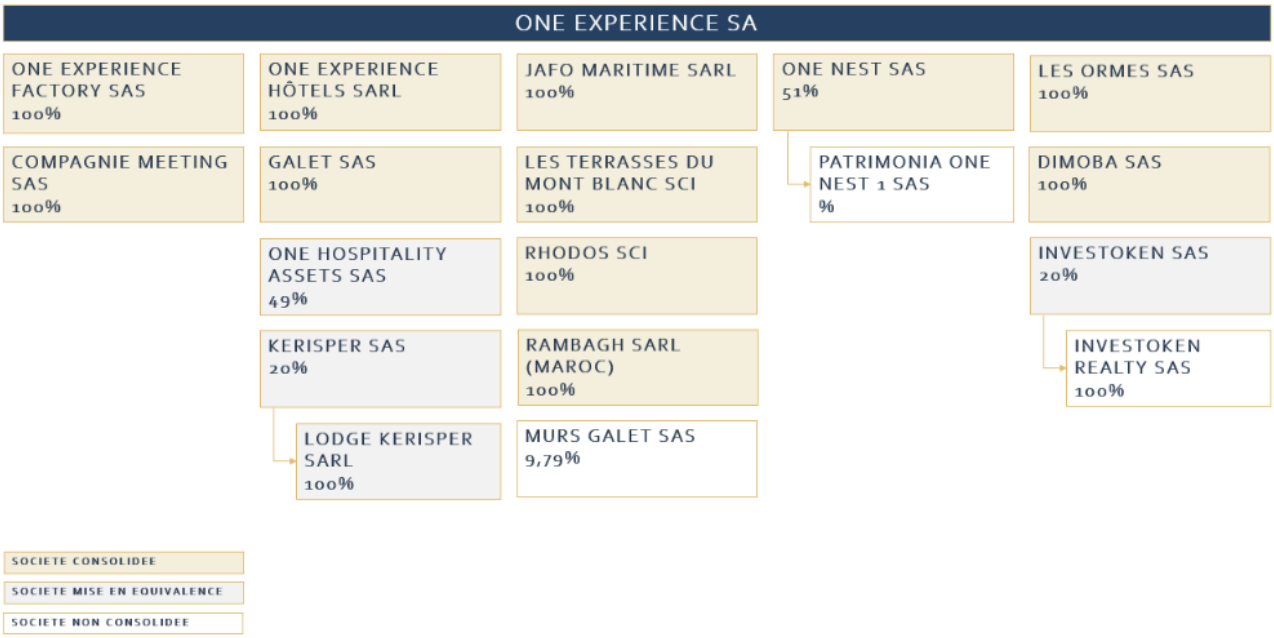

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2026.06			2025.12		
Entités	**Siège social**	**N° SIREN**	**Mode de consolidation**	**% Contrôle**	**% Intérêt**	**Mode de consolidation**	**% Contrôle**	**% Intérêt**
ONE EXPERIENCE	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	824 187 579	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE FACTORY	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	831 284 849	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
JAFO	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	408 786 424	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
LES TERRASSES DU MONT BLANC	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	819 676 123	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE HÔTELS	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	849 492 244	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
RHODOS	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	849 449 947	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
RAMBAGH	N°61 Q I SIDI GHANEM MARRAKECH	2 806 392 000 033	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
ONE HOSPITALITY ASSETS	9 Avenue du Maréchal Maunoury 75016 Paris	104 283 445	MEE	49,00%	49,00%	NI	-	-
LES ORMES	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	892 378 423	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
GALET	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	894 184 738	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
KERISPER	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	904 955 762	MEE	20,00%	20,00%	MEE	20,00%	20,00%
LODGE KERISPER	4 rue Latz Kerisper 56470 La Trinité-sur-Mer	452 283 989	MEE	20,00%	20,00%	MEE	20,00%	20,00%
ONE NEST	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	912 642 139	IG	100,00%	51,00%	IG	100,00%	51,00%
INVESTOKEN	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	913 424 495	MEE	20,00%	20,00%	MEE	20,00%	20,00%
DIMOBA	67 rue D'aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt	828 280 560	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE METTING	12 rue Perronet 92200 Neuilly-sur-Seine	413 893 447	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Nom	Siège social	N° SIREN	% intérêt	VNC titres	Capitaux Propres 2025.12	Résultat 2025.12
MURS GALET	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	894 251 842	9,79%	2	-70,80	24
PATRIMONIA ONE NEST 1	8 Rue Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	978 642 270	5,02%	1	-463,74	323
INVESTOKEN REALTY	80 Avenue Victor Hugo 75016 Paris	920 899 689	20,00%	10	N/A	N/A

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre

La société ONE HOSPITALITY ASSETS détenue à 49% par le groupe a été créée et intégrée dans les comptes consolidés.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe One Experience sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés est appliqué.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels clos le 30 juin 2026, retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026.

3.2. Changements comptables

3.2.1. Changement de méthode comptable suite à un changement de réglementation comptable

3.2.1.1. Première application du règlement 2024-07

Le règlement ANC 2024-07 relatif à la distinction dettes – autres fonds propres modifie le règlement ANC 2014-03 et le règlement ANC 2020-01 applicables aux comptes consolidés. Ce règlement s'applique de manière obligatoire aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable au niveau des comptes consolidés.

La première application des dispositions du règlement ANC N° 2024-07 s'applique de manière rétrospective.

3.2.2. Changement d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

3.2.3. Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

3.3. Modalités de consolidation

3.3.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2026. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe One Experience assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe One Experience exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.4. Méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les méthodes retenues par le groupe lorsqu'un choix est possible qui ont des incidences significatives sont :

Méthode pour laquelle il existe un choix	Méthode référence oui/non	Choix du groupe	Référence du § dans l'annexe
Provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Non	Non concerné	N/A
Incorporation à l'actif des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible	Non	Non concerné	N/A
Provisionnements des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions	Non	Non concerné	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Non	Non concerné	N/A

3.4.1. Immobilisations incorporelles

3.4.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'évaluation est constitué par la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

L'écart d'acquisition est constitué par la différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à la date d'acquisition selon les modalités de l'article 232-1 et suivants, du règlement ANC 2020-01.

Le coût d'acquisition représente la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur estimé à la valeur vénale, dans le cas de l'application obligatoire ou de l'option possible pour la « méthode alternative » le cout d'acquisitions de l'opération correspond au montant de l'augmentation de capital et de Prime d'émission majoré de la soulte éventuelle et des frais d'acquisition (art 232-9 du règlement ANC 2020-01).

Conformément au règlement ANC 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entité consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et passifs identifiables. Les ajustements

ainsi comptabilisés après l'exercice d'acquisition impactent le bilan d'ouverture de cet exercice et n'ont donc pas d'effet sur les comptes consolidés de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé au poste « Immobilisations incorporelles » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition positifs ».

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif au poste « Autres dettes et comptes de régularisation » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition négatifs.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition actif.

Ecart d'acquisition présentant une durée non limitée :

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Ecart d'acquisition présentant une durée limitée :

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans ce cas, un test de dépréciation est effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises

Ecart d'acquisition négatif :

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans la situation d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, l'écart d'acquisition négatif est repris immédiatement en application des dispositions prévues par l'article 231-12.

Dotations et reprises :

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées sont inscrites dans les lignes du résultat d'exploitation prévues à cet effet.

Comme pour tous les produits et charges du compte de résultat consolidé, leur présentation dans le résultat exceptionnel est soumise au respect des règles définissant le résultat exceptionnel prévues par le règlement de l'ANC relatif aux comptes individuels.

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés à des entités mises en équivalence et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés à ces mêmes entités sont inscrites sur la ligne « Résultat net lié aux entités mises en équivalence »

3.4.1.2. Autres immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

3.4.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 2 ans

3.4.2. Immobilisations corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 25 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

3.4.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (comptabilisation au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant). Au compte de résultat, une dotation aux amortissements et une charge financière sont comptabilisés. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.4.4. Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.
Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.
Pour les écarts d'acquisition (cf. § 3.4.1.1)

Pour le test de dépréciation, il procédé comme suit :

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
  - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
  - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable.

<u>Modalités de regroupement des immobilisations</u>

S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés de façon cohérente et permanente à chaque évaluation de la valeur actuelle.
Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

3.4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste comprend également des titres de participation dans une(des) société(s) non consolidée(s) comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité.

3.4.6. Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des capitaux propres retraités des méthodes comptables du groupe de l'entité mise en équivalence.
Ils sont évalués, à la clôture, selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation.

3.4.7. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Lorsque la valeur actuelle à la clôture est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

3.4.8. Clients et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparait une perte probable.

3.4.9. Autres créances et comptes de régularisation

3.4.9.1. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur, c'est à dire ceux résultant des textes fiscaux à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera (cf art.272-12).

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte, sauf exceptions prévues par le présent règlement ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs. Dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables.
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période

Le solde d'impôt différé actif est comptabilisé dans la rubrique « Autres créance et comptes de régularisation ».

Le solde d'impôt différé passif est comptabilisé dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

3.4.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Lorsque l'entité détient, par souscription ou acquisition, des jetons ne présentant pas les caractéristiques de titre financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, dans intention d'utilisation des services associés ou de livraison des bien associés, ces jetons sont comptabilisés dans le numéro de compte 5220 « jeton détenus ».

Les Bitcoins répondent à la définition des jetons au sens de l'article 619-1 du PCG.

Les variations de valeurs transitent par des comptes transitoires au bilan, sans produits latent, avec provision en cas de moins-value latente (PCG art.619-12).

Les valeurs vénales sont déterminées à la date de clôture, sur base des dernières informations fiables disponibles.

Cours retenu au 30 juin 2026 : 1 BTC = 51 259,324 €

Les variations de valeurs vénales des jetons détenus sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- A l'actif du bilan en cas de perte latente
- Au passif du bilan en cas de gain latent.

3.4.11. Subventions d'investissement

Le groupe ayant opté pour l'inscription des subventions d'investissement en capitaux propres, ces subventions sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, et ce, conformément au traitement préconisé par le PCG (PCG art. 312-1).

Le montant comptabilisé en capitaux propres est net de l'imposition différée (le cas échéant), conformément au règlement ANC 2020-01.

3.4.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance. Elles résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain, à la date de clôture, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

3.4.13. Engagements de retraite et avantages similaires

Le groupe ne comptabilise pas ses engagements de retraite.
Dans ce cas, l'évaluation globale de l'engagement est indiquée en engagement hors bilan.

3.4.14. Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale de remboursement.

3.4.15. Produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant
- Et acquis à l'exercice

3.4.16. Résultats par action/résultat dilué par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur One Experience tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

	2026.06	2025.06
Résultat net - Part du groupe	**(499)**	**27**
Résultat par action	**(54)**	**3**

4. Notes sur les postes du bilan

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Frais de recherche	506	-	-	506
Concessions, brevets & droits similaires	37	-	-	37
Fonds commercial	538	-	-	538
Autres immobilisations incorporelles	247	-	-	247
Ecart d'acquisition	7 565	-	-	7 565
Immobilisations incorporelles - brut	**8 893**	**-**	**-**	**8 893**
Amt/Dép. frais de rech.	(506)	-	-	(506)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(37)	-	-	(37)
Amt/Dép. fonds commercial	(103)	-	-	(103)
Amt/Dép. autres immos incorp.	(170)	-	-	(170)
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(816)**	**-**	**-**	**(816)**
Frais de recherche	-	-	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	0	-	-	0
Fonds commercial	435	-	-	435
Autres immobilisations incorporelles	77	-	-	77
Ecart d'acquisition	7 565	-	-	7 565
Immobilisations incorporelles - net	**8 077**	**-**	**-**	**8 077**

4.1.1. Détail des écarts d'acquisition positifs

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
JAFO	2 527	-	-	2 527
TERRASSES MONT BLANC	2 223	-	-	2 223
RAMBAGH	620	-	-	620
LES ORMES	15	-	-	15
GALET	590	-	-	590
LODGE KERISPER	553	-	-	553
DIMOBA	438	-	-	438
COMPAGNIE METTING	600	-	-	600
Ecarts d'acquisition - brut	**7 565**	**-**	**-**	**7 565**
JAFO	-	-	-	-
TERRASSES MONT BLANC	-	-	-	-
RAMBAGH	-	-	-	-
LES ORMES	-	-	-	-
GALET	-	-	-	-
LODGE KERISPER	-	-	-	-
DIMOBA	-	-	-	-
COMPAGNIE METTING	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**
JAFO	2 527	-	-	2 527
TERRASSES MONT BLANC	2 223	-	-	2 223
RAMBAGH	620	-	-	620
LES ORMES	15	-	-	15
GALET	590	-	-	590
LODGE KERISPER	553	-	-	553
DIMOBA	438	-	-	438
COMPAGNIE METTING	600	-	-	600
Ecarts d'acquisition - net	**7 565**	**-**	**-**	**7 565**

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	2026.06
Terrains	593	-	-	-	-	593
Constructions	2 711	-	-	5	(0)	2 715
Installations tech, matériel & outillage	310	-	-	-	(0)	310
Autres immobilisations corporelles	2 411	2	-	(5)	-	2 408
Immobilisations corporelles en cours	5	-	-	-	-	5
Avances et acomptes s/immo. corp.	1	-	-	-	-	1
Immobilisations corporelles - brut	**6 030**	**2**	**-**	**-**	**(0)**	**6 032**
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. constructions	(1 011)	(61)	-	(129)	0	(1 200)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(217)	(17)	-	-	(0)	(234)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(2 195)	(51)	-	129	-	(2 117)
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-	-	-	-	-	-
Dép. avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(3 423)**	**(128)**	**-**	**-**	**0**	**(3 551)**
Terrains	593	-	-	-	-	593
Constructions	1 700	(61)	-	(124)	(0)	1 515
Installations tech, matériel & outillage	93	(17)	-	-	(0)	76
Autres immobilisations corporelles	216	(49)	-	124	-	291
Immobilisations corporelles en cours	5	-	-	-	-	5
Avances et acomptes s/immo. corp.	1	-	-	-	-	1
Immobilisations corporelles - net	**2 607**	**(127)**	**-**	**-**	**(0)**	**2 481**

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Titres de participation	2	-	-	2
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	22	-	-	22
Immobilisations financières - brut	**24**	**-**	**-**	**24**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**
Titres de participation	2	-	-	2
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	22	-	-	22
Immobilisation financières - net	**24**	**-**	**-**	**24**

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

Montants en K€	2025.12	Δ capital	Résultat	2026.06
ONE HOSPITALITY ASSETS	-	1	(2)	(0)
KERISPER	(596)	-	(2)	(599)
LODGE KERISPER	86	-	(19)	66
INVESTOKEN	(4)	-	1	(2)
Titres mis en équivalence	**(514)**	**1**	**(22)**	**(535)**

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent par poste, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2025.12
Clients et comptes rattachés	996	1 182	1 182	-	(186)	490
Factures à établir	26	26	26	-	-	182
Clients et comptes rattachés	**1 022**	**1 208**	**1 208**	**-**	**(186)**	**672**

Montants en K€	2025.12	Dot.	(Rep.)	Δ change	2026.06
Dép. clients et comptes rattachés	(200)	14	-	0	(186)
Dép. s/créances clients et cptes. rattachés	**(200)**	**14**	**-**	**0**	**(186)**

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante

Montants en K€	2026.06	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2025.12
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	62	62	62	-	-	62
Créances sur personnel & org. sociaux	12	12	12	-	-	66
Créances fiscales - hors IS - courant	654	654	654	-	-	679
Impôts différés - actif	3	3	3	-	-	6
Comptes courants Groupe actif - courant	632	667	667	-	(35)	215
Autres créances - courant	283	283	283	-	-	352
Frais d'émission d'emprunt - courant	2	2	2	-	-	2
Charges constatées d'avance	148	148	148	-	-	10
Aut. créances et comptes de régularisation	**1 797**	**1 832**	**1 832**	**-**	**(35)**	**1 394**

4.7. Dépréciations sur actifs

Les dépréciations de l'actif se décomposent :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Aut. créances et comptes de régularisation	(35)	-	-	(35)
Total des dépréciations	**(35)**	**-**	**-**	**(35)**

4.8. Valeurs mobilières de placements - Disponibilités

Montants en K€	2025.12	Variation	Dot.	(Rep.)	Δ change	2026.06
VMP - Equivalents de trésorerie	2 081	(662)	-	-	-	1 418
Disponibilités	654	(195)	-	-	0	460
Disponibilités et VMP - brut	**2 735**	**(857)**	**-**	**-**	**0**	**1 878**
Dép. valeurs mobilières de placement	(411)	-	-	-	-	(411)
Amortissements & Dépréciations	**(411)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(411)**
VMP - Equivalents de trésorerie	1 670	(662)	-	-	-	1 008
Disponibilités	654	(195)	-	-	0	460
Disponibilités et VMP - net	**2 324**	**(857)**	**-**	**-**	**0**	**1 468**

4.9. Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	2026.06	2025.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	**(441)**	**(720)**
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	131	714
Plus et moins values de cession	-	(0)
Impôts différés	(7)	(9)
Variations nettes des intérêts courus	(1)	75
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**(317)**	**59**
Variation des stocks	-	-
Variation créances clients et autres débiteurs	(392)	738
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	509	(2 002)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**117**	**(1 264)**
Flux net de trésorerie lié à l'activité	**(201)**	**(1 205)**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(343)	(33)
Cessions, réductions d'immobilisations	-	0
Incidences des variations de périmètre	-	(21)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(343)**	**(54)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations (réductions) de capital	(173)	1 538
Emissions d'emprunts	-	2 515
Remboursements d'emprunts	(146)	(388)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(319)**	**3 664**
Variation de conversion (D)	0	(3)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	**(863)**	**2 403**
Trésorerie d'ouverture	**2 735**	**332**
Disponibilités et VMP	**1 468**	2 324
Découverts bancaires	**(6)**	(0)
Trésorerie de clôture	**1 872**	**2 735**

4.10. Composition du capital social

Au 30 juin 2026, le capital social se compose de 1 230 584 actions d'une valeur nominale de 0,1 €.

Au cours de ce premier semestre 2026, la société mère ONE EXPERIENCE, a réalisé une augmentation de capital de 172 K€.

4.11. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Réserves et résultat consolidés	Ecarts de conversion	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Clôture 2025.06	**9 162**	**1 968**	**(3 020)**	**(1 326)**	**(4 346)**	**(4)**	**6 780**	**(29)**	**6 751**
Affectation Résultat	-	-	(1 325)	1 325	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	(7 987)	1 144	8 381	-	8 381	-	1 538	-	1 538
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	2	2	-	2
Résultat période	-	-	-	(754)	(754)	-	(754)	23	(730)
Clôture 2025.12	**1 175**	**3 112**	**4 035**	**(754)**	**3 281**	**(2)**	**7 566**	**(5)**	**7 561**
Affectation Résultat	-	-	(754)	754	-	-	-	(0)	(0)
Augmentation de capital	55	(227)	-	-	-	-	(172)	-	(172)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	0	0	-	0
Résultat période	-	-	-	(499)	(499)	-	(499)	36	(463)
Clôture 2026.06	**1 231**	**2 885**	**3 281**	**(499)**	**2 782**	**(2)**	**6 896**	**31**	**6 927**

4.12. Provisions

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	2026.06
Provisions pour impôt	19	2	-	0	22
Provisions pour charges	**19**	**2**	**-**	**0**	**22**
Total provisions pour risques et charges	**19**	**2**	**-**	**0**	**22**

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2025.12	Aug.	(Dim.)	Variations	2026.06
Emprunts obligataires	2 515	-	-	-	2 515
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 754	-	(146)	-	1 608
Intérêts courus sur emprunts	78	-	(1)	-	78
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-bail	**4 347**	**-**	**(146)**	**-**	**4 201**
Autres emprunts	3	-	-	-	3
Autres emprunts et dettes financières diverses	**3**	**-**	**-**	**-**	**3**
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	-	-	6	6
Concours bancaires et intérêts courus	**0**	**-**	**-**	**6**	**6**
Total emprunts et dettes financières	**4 350**	**-**	**(146)**	**6**	**4 210**

4.13.2. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Emprunts obligataires	2 515	-	2 515	-	2 515
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 608	277	904	427	1 754
Intérêts courus sur emprunts	78	78	-	-	78
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**4 201**	**355**	**3 420**	**427**	**4 347**
Autres emprunts	3	3	-	-	3
Autres emprunts et dettes financières diverses	**3**	**3**	**-**	**-**	**3**
Concours bancaires (trésorerie passive)	6	6	-	-	0
Concours bancaires et intérêts courus	**6**	**6**	**-**	**-**	**0**
Total emprunts et dettes financières	**4 210**	**364**	**3 420**	**427**	**4 350**

4.14. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	2025.12
Dettes fournisseurs	1 041	1 041	-	-	460
Factures non parvenues	723	723	-	-	730
Total fournisseurs	**1 765**	**1 765**	**-**	**-**	**1 190**

4.15. Les autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Dettes s/ acquis. d'immo	23	23	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	154	154	-	-	263
Dettes sociales et fiscales (hors IS)	544	544	-	-	780
Impôts différés - passif	-	-	-	-	10
Comptes courants créditeurs	24	24	-	-	53
Autres dettes	510	510	-	-	166
Produits constatés d'avance	155	155	-	-	192
Total autres dettes et comptes de régularisation	**1 411**	**1 411**	**-**	**-**	**1 464**

4.16. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du Groupe et sont conclues à des conditions normales de marché.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2026.06	%	2025.06	%
Prestations de service	2 515	99%	2 828	100%
Produits accessoires	13	1%	4	0%
Total chiffre d'affaires	**2 529**	**100%**	**2 832**	**100%**

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2026.06	2025.06
Subventions d'exploitation	9	22
Autres produits	51	0
Transferts de charges d'exploitation	-	3
Total autres produits d'exploitation	**60**	**25**

5.3. Achats consommés

Montants en K€	2026.06	2025.06
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(51)	(59)
Achats d'études	(1 485)	(1 630)
Achats non stockés	(48)	(86)
Total achats consommés	**(1 584)**	**(1 775)**

5.4. Charges de personnel

Montants en K€	2026.06	2025.06
Rémunérations du personnel	(232)	(274)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(55)	(70)
Autres charges de personnel	(0)	(1)
Total charges de personnel	**(288)**	**(345)**

5.5. Autres charges d'exploitation

Montants en K€	2026.06	2025.06
Autres charges	(2)	0
Sous-traitance générale	(13)	(71)
Locations et charges locatives	(72)	(56)
Entretiens et réparations	(39)	(74)
Primes d'assurance	(27)	(28)
Divers	(0)	(0)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(440)	(257)
Publicités	(10)	(4)
Transports	(0)	(0)
Déplacements, missions	(23)	(92)
Frais postaux	(4)	(6)
Services bancaires	(40)	(27)
Autres charges externes	(29)	-
Total autres charges d'exploitation	**(701)**	**(616)**

5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	2025.06
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(128)	(143)
Dotations aux amt. d'exp.	**(128)**	**(143)**
Dot./dép. des actifs circulants	14	-
Dot. aux prov. d'exploitation	(2)	-
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**11**	**-**
Dotations aux amt. et aux prov.	**(117)**	**(143)**

5.7. Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2026.06	2025.06
Produits financiers	**-**	**-**
Charges d'intérêts sur emprunt	(19)	(27)
Pertes de change	(4)	(5)
Autres charges financières	(206)	-
Charges financières	**(230)**	**(32)**
Total charges et produits financiers	**(230)**	**(32)**

5.8. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2026.06	2025.06
Produits except° sur op. en capital	-	117
Total des produits exceptionnels	**-**	**117**
Charges except° sur op. de gestion	-	(3)
Charges except° sur op. en capital	(108)	-
Total des charges exceptionnelles	**(108)**	**(3)**
Résultat exceptionnel	**(108)**	**114**

5.9. Résultat net lié aux entités mises en équivalence

Montants en K€	2026.06	2025.06
ONE HOSPITALITY ASSETS	(2)	-
KERISPER	(2)	(3)
LODGE KERISPER	(19)	(8)
INVESTOKEN	1	-
Total résultat net lié aux entités mises en équivalence	**(22)**	**(11)**